DÉCLARATION DE LA CGT
CSE CENTRAL
DU 1er octobre 2025

Comité social et économique central de France Télévisions

"Une renégociation globale de l'accord collectif de 2013 apparaît nécessaire pour permettre plus de polyvalence et réviser les conditions de rémunération et de temps de travail afin de les adapter aux enjeux de la situation financière". Extrait du rapport de la Cour des comptes.

Les choses sont claires. Dans une belle coordination, la direction devance les préconisations de la Cour des comptes – dont elle a eu connaissance – en dénonçant l'accord collectif au mois de juillet afin de ne pas laisser accroire, lors de la publication en septembre, qu'elle est restée inactive sur ce sujet.

Le but est limpide : casser la couverture conventionnelle des salariés pour faire des économies. Mettre en place des polyvalences pour ensuite supprimer en masse des emplois sur les CDD et les CDI. Et les conditions de travail dans tout ça ? On s'en fout.

La direction devrait toutefois apprendre de l'histoire sociale de notre entreprise. Il va falloir compter avec les syndicats et les salariés. La CGT ne laissera pas brader les conquis sociaux et dégrader les conditions de travail afin de faire réduire les coûts. Il n'est pas possible de diriger une entreprise contre ses salariés.

Mme la Présidente, votre récente décision de dénoncer l'accord collectif ne passe pas. Nous en contestons la légalité. Le juge tranchera.

Mais au-delà de cette question juridique, par cette décision, vous faites le choix d'une paralysie des évolutions des métiers pendant les deux ans de la négociation, alors que vous dites-vous-même qu'il est urgent d'avancer sur les métiers du numérique et alors même qu'une négociation sur le sujet était en cours lorsque vous avez dénoncé l'accord collectif.

La direction doit bien prendre conscience que pendant tout le temps de la survie de l'accord collectif, a minima les deux années qui viennent, nous prendrons un soin particulier à le faire appliquer scrupuleusement.

Dans ce contexte délétère, nous constatons à nouveau les terribles effets du management toxique à France Télévisions, et en particulier à la rédaction nationale.

Cette fois, événement unique dans l'histoire de l'entreprise, c'est la DRH de l'information qui en a été victime. Lâchée par sa hiérarchie, elle paie aujourd'hui les pots cassés. Un comble !
Quelle lâcheté ! Tout cela, pour pouvoir maintenir un système de management caporaliste et violent à bout de souffle.

Une cohorte de cadres impose en toute impunité ses règles et ses décisions : peu importe les dégâts collatéraux, humains ou éditoriaux. Cet Etat dans l'Etat que constitue la direction de l'info doit être démantelé. C'est une question de respect pour la santé des salariés.
C'est aussi une question de salubrité publique : assurer enfin une véritable indépendance éditoriale et ne plus être une courroie de transmission de la macronie sur nos antennes.

Cet état des lieux déplorable se double d'une judiciarisation des relations sociales. Genesys, compression des effectifs dans le réseau France 3, suppression de la marque France 3, MedIAGen et compression des effectifs au niveau de l'entreprise, par 5 fois cette année, les élus du Siège, du Réseau et du Central ont dû saisir le juge pour que la direction respecte le droit du

.../...

travail. 5 fois la direction a été condamnée, en attendant la procédure contre la dénonciation de l'accord collectif. Quand cette direction multi-récidiviste apprendra-t-elle de ses erreurs ?

Pour achever ce sombre tableau, les perspectives budgétaires de France Télévisions sont toujours plus catastrophiques pour l'année 2026 et les années suivantes. Il y a tout juste un an nous engagions un droit d'alerte économique. La situation ne cesse de se dégrader depuis. Dans quel état allons-nous en sortir ? La direction va-t-elle accepter un manque de ressources de près de 150M€ en 2026 ? Que ferez-vous, Mme la Présidente, si le Projet de Loi de Finances 2026, qui sera débattu à l'Assemblée, reste en l'état ?

Paris, le 1er octobre 2025